



# Communiqué de presse

Embargo: 20.02.2017, 9:15

---

## 13 Protection sociale

N° 2016-0549-F

Statistique des caisses de pensions 2015: résultats définitifs

### Primauté des prestations: le recul se poursuit

Neuchâtel, 20.02.2017 (OFS) – **De 2005 à 2015, le nombre des caisses de pensions pratiquant la primauté des prestations n'a cessé de diminuer, passant de 289 à 58 unités. En 2015, la statistique des caisses de pensions a dénombré 43 institutions de prévoyance de droit privé (2005: 242) et 15 de droit public (2005: 47) qui appliquaient la primauté des prestations. En 2015, seul un assuré sur 15 était encore assuré sous ce régime, contre 1 sur 5 en 2005. Ce sont là quelques chiffres définitifs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Le recul des institutions de prévoyance appliquant la primauté des prestations pure s'accompagne d'une baisse du nombre des assurés: en 2005, 172'076 personnes étaient assurées auprès de telles institutions de droit privé, contre seulement 21'723 en 2015.

Les institutions de prévoyance de droit public sont aussi plus nombreuses à être passées à la primauté des cotisations à la faveur d'une recapitalisation, comme la plupart des institutions de droit privé avant elles. En 2005, les caisses de pensions de droit public assuraient 219'739 personnes. Dix ans plus tard, elles comptaient encore 121'298 assurés actifs en pure primauté des prestations.

#### **Institutions de prévoyance mixtes pendant la phase de transition**

Les caisses en primauté des prestations ne décident souvent pas de changer d'un coup de système de primauté. En plus des fondations collectives et des fondations communes, il existe ainsi des institutions de prévoyance mixtes avec des assurés actifs en primauté des prestations et des assurés actifs en primauté des cotisations. Une fois la phase de transition achevée, le seul système en vigueur est celui de la primauté des cotisations. Quelques institutions continuent néanmoins de proposer les deux systèmes.

C'est ce qui explique la diminution de 81 à 34 du nombre des institutions de prévoyance mixtes de droit privé entre 2005 et 2015. Dans le même temps, le nombre des assurés actifs en primauté des prestations est passé de 190'527 à 69'314. Le nombre des assurés actifs affiliés à des caisses de

pensions mixtes de droit public en primauté des prestations a baissé de 99'723 (15 institutions) à 55'533 (6 institutions).

**Bilan: le découvert reste stable**

Les réserves de fluctuation de valeur se sont réduites à 52,2 milliards de francs (-20,8%). Le découvert est resté stable à 31 milliards de francs (+6,8%). Il s'est réparti entre les institutions de droit public et celles de droit privé à raison de respectivement 28,1 milliards de francs (+0,8%) et 2,9 milliards de francs (+153,2%). La fortune totale de la prévoyance professionnelle se montait à 788 milliards de francs (+1,4%).

**Compte d'exploitation: les placements produisent encore un résultat net de 5,8 milliards de francs**

Le résultat net des placements a chuté à 5,8 milliards de francs (-88,7%), reflétant la situation économique incertaine de l'exercice 2015.

Les rentes versées aux 720'815 retraités (+3,5%) ont représenté au total 21,2 milliards de francs (+2,5%). 34'282 personnes (-5,7%) ont demandé au total 6,3 milliards de francs (+2,9%) sous forme de versement, partiel ou intégral, du capital à la retraite. La valeur moyenne du capital retiré a progressé à 183'568 francs (2014: 168'169 francs; +9,2%).

**Glossaire**

Primauté des prestations (PP):

la primauté des prestations définit à l'avance les prestations qui seront versées, en pour cent du salaire assuré.

Primauté des cotisations (PC):

le montant de la prestation de vieillesse est défini sur la base des cotisations payées. A la retraite, le capital vieillesse est converti en rentes à l'aide du taux de conversion.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE  
Service des médias

**Caractéristiques de la statistique de la prévoyance professionnelle de 2015**

La statistique des caisses de pensions est établie chaque année depuis l'année statistique 2004. Le relevé porte sur les comptes annuels 2015 de 1782 institutions avec prestations réglementaires et assurés actifs. Ces données ne tiennent pas compte des 1763 fonds de bienfaisance, fondations de financement, institutions de prévoyance gelées ou sur le point de cesser leurs activités, caisses de retraite anticipée et caisses fermées pour rentiers. Il en va de même des actifs/passifs résultant de contrats passés avec des compagnies d'assurance.

.....

**Renseignements:**

Anne Steiner, OFS, Section Prévoyance professionnelle, tél.: +41 58 463 67 46, e-mail:

[Anne.Steiner@bfs.admin.ch](mailto:Anne.Steiner@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

.....

**Offre en ligne:**

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2016-0549](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2016-0549)

La statistique compte pour vous. [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral des assurances sociales a reçu le présent communiqué de presse une semaine avant sa publication.

## T1 Institutions de prévoyance (IP) et assurés en primauté des prestations (PP)

Année	Forme juridique	Total des IP	IP en pure PP	Assurés en pure PP	IP mixtes	Assurés en PP d'IP mixtes
2005	IP de droit privé	2 663	242	172 076	81	190 527
2006		2 567	211	159 406	80	160 960
2007		2 445	181	102 772	76	151 474
2008		2 338	153	58 798	71	142 863
2009		2 253	142	56 056	68	133 842
2010		2 169	124	52 198	64	120 184
2011		2 099	109	47 514	57	104 987
2012		1 982	85	39 103	56	102 842
2013		1 868	70	35 447	51	89 436
2014		1 788	55	24 414	41	75 587
2015		1 706	43	21 723	34	69 314
2005		IP de droit public	107	47	219 739	15
2006	102		43	222 146	16	98 184
2007	98		39	224 623	15	98 721
2008	97		36	209 957	14	61 805
2009	98		36	216 940	15	63 590
2010	96		33	222 195	14	64 263
2011	92		28	208 093	12	80 208
2012	91		26	201 636	12	81 298
2013	89		25	177 548	11	85 782
2014	78		20	171 138	7	73 622
2015	76		15	121 298	6	55 533

## T2 Assurés en primauté des prestations (PP)

	2005	2007	2009	2011	2013	2015
Total des assurés actifs	3 311 433	3 545 571	3 643 340	3 787 263	3 932 187	4 068 196
Assurés en PP	682 065	577 590	470 428	440 802	388 213	267 868
Part en %	20,6	16,3	12,9	11,6	9,9	6,6